

Séance plénière du 24 mars 2017

## **La Région dévoile sa nouvelle politique en faveur de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI)**

**Le Conseil régional du Grand Est, réuni en Séance plénière sous la présidence de Philippe Richert, a lancé deux appels à projets « Sciences en Débat en Grand Est » et « Innovation dans les pratiques de CSTI » au titre du nouveau dispositif d'intervention régionale de culture scientifique, technique et industrielle, ce vendredi 24 mars 2017, à la Maison de la Région, à Metz.**

Dans le Grand Est, une région marquée par l'industrie où le potentiel scientifique est reconnu à l'international, la culture scientifique s'avère à la fois une invitation à la découverte et à l'échange, un instrument de développement des territoires et un élément fédérateur et structurant à l'échelle régionale. La culture scientifique permet de promouvoir une image dynamique et moderne du territoire, de valoriser l'excellence de la recherche et de l'innovation ainsi que l'efficacité des acteurs régionaux.

Depuis la loi Enseignement supérieur et Recherche du 22 juillet 2013, la Région coordonne la culture scientifique technique et industrielle (CSTI) sur son territoire et participe au financement des actions. Pour mener à bien cette mission, la Région s'appuie sur les initiatives territoriales visant à développer et à diffuser la culture scientifique, technique et industrielle dans le Grand Est, notamment auprès des jeunes publics.

La coordination des actions de CSTI par la Région Grand Est s'inscrit dans une démarche privilégiant le professionnalisme, la qualité des intervenants et leur capacité à travailler ensemble et à proposer des réponses structurantes et innovantes. La politique régionale de CSTI s'appuie sur une labellisation des acteurs et deux appels à projets dédiés.

A ces démarches territoriales, la Région ajoute le développement d'un outil numérique construit avec l'ensemble des parties prenantes de la CSTI, afin d'accroître l'impact des activités tant en termes de diffusion que d'appropriation des nouveaux supports numériques.

### ➤ **Appel à projet « Sciences en Débat » en Grand Est**

Cet appel à projet est réservé aux établissements professionnels régionaux qui auront fait l'objet d'une reconnaissance à travers l'appellation GESTE (Grand Est Sciences et Techniques Expériences), attribuée par le Comité Grand Est de la CSTI. Il se décline selon deux axes qui sont les démarches d'intérêt régional et les actions science et société.

L'objectif est de structurer le nouvel écosystème régional de la CSTI, de soutenir les démarches d'irrigation du territoire, de développer l'accompagnement des structures non spécialistes par des acteurs professionnels et d'impulser une dynamique à l'échelle du Grand Est.

Les activités soutenues permettent de développer de nouveaux cadres de débats et de pratiques des sciences par les citoyens pour favoriser l'échange et la compréhension de la démarche scientifique.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 28 avril 2017 (cf. lien de téléchargement page suivante).

➤ **Appel à projet « Innovation dans les pratiques de CSTI »**

Cet appel à projet vise à favoriser le développement de passerelles entre les acteurs de la culture et de la CSTI et le renouvellement des pratiques et des démarches de culture scientifique. Sont soutenus des projets innovants susceptibles de faire évoluer la CSTI, tant en termes de savoir que de savoir-faire. Les établissements développant des activités dans le Grand Est peuvent bénéficier de cette aide.

La date de dépôt des dossiers est fixée au 28 avril 2017.

➤ **L'Outil Numérique**

Pour faciliter les échanges sur le territoire, la Région Grand Est se dote d'un support numérique qui facilite le travail en réseau et valorise les activités régionales de CSTI tant en termes d'information que de nouveaux supports de médiation. Alimenté par les acteurs professionnels et amateurs, ce support sera co-construit avec les acteurs Grand Est de la CSTI.

La Région a ainsi élaboré ces nouvelles politiques stratégiques régionales et fixé ce dispositif d'intervention de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle afin de favoriser une meilleure efficacité de la dépense publique, un pilotage global des politiques régionales et de donner la priorité aux compétences essentielles du Grand Est.

**Adresse de téléchargement des dossiers :** <http://www.grandest.fr/aides/>

CONTACT PRESSE

**Gaëlle Tortil-Textier**

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

Service presse

03 87 61 68 51

[presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr)

[gaelle.tortil-textier@grandest.fr](mailto:gaelle.tortil-textier@grandest.fr)